

la fabrication. Dix-huit mille personnes de moins étaient employées dans les industries manufacturières au Canada en mai 1970 qu'en mai 1969. Le domaine où l'on a enregistré la plus forte augmentation du nombre d'emplois est celui des affaires communautaires et des services personnels, où l'augmentation a atteint un chiffre total de 158,000 personnes. Autrement dit, monsieur l'Orateur, dans toutes les régions autres que celles des services, l'emploi global a diminué au cours de l'année.

Nous avons un taux de chômage de 6.2 p. 100, compte tenu des données désaisonnalisées. Malgré ce niveau, qui peut sans exagération être qualifié de choquant, nous avons en place—hélas, ses représentants n'assistent pas à notre débat—un cabinet très satisfait de lui-même. Je ne relève pas l'absence du premier ministre (M. Trudeau), car il peut avoir d'autres engagements. Toutefois, pendant la période des questions, il n'a pas jugé nécessaire d'assurer aux chômeurs que le gouvernement songe à des propositions visant à atténuer leur misère. On a parlé du chômage comme d'un effet secondaire de la lutte contre l'inflation. Je le demande au premier ministre suppléant et aux vis-à-vis, jouaient-ils vraiment nécessaire de créer le chômage pour combattre l'inflation?

Le nombre de chômeurs de 14 à 19 ans s'élève à 109,000, un mois avant la fermeture des écoles secondaires. Il y a 395,000 chômeurs entre 20 et 64 ans. Au pays, 96,000 personnes sont en chômage depuis sept mois ou plus, ce qui est beaucoup plus qu'il y a un an, et 98,000 personnes le sont depuis quatre à six mois, ce qui est aussi bien plus que l'an dernier. Voilà qui indique à quel point le rendement de l'économie canadienne est freiné de propos délibéré.

Le Conseil économique du Canada a estimé que le taux moyen de croissance économique dans notre pays de 1967 à 1975 devrait atteindre 5½ p. 100 par année. Certes, il ne doit pas nécessairement se situer à exactement 5½ p. 100 chaque année. Toutefois, c'est le taux moyen de croissance recommandé par le Conseil économique du Canada, non seulement comme potentiel que le pays peut raisonnablement réaliser, mais comme objectif auquel il doit tendre s'il espère fournir des emplois au nombre croissant de gens qui, selon les prévisions, se joindront à la population active chaque année durant cette période.

En mars, le ministre des Finances (M. Benson) a prédit que le taux de croissance serait cette année de 3 à 3½ p. 100. L'OCDE a récemment publié une déclaration prévoyant que le taux de croissance du Canada pour l'année en cours ne sera que de 2½ p.

[L'hon. M. Stanfield.]

100. Voilà un autre exemple de la compétence ou de l'incompétence du ministre dans le domaine des prévisions.

L'hon. M. Benson: Qui peut être précis à ½ p. 100 près?

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, mon honorable ami admet-il s'être trompé?

L'hon. M. Benson: Le chef de l'opposition me permettra peut-être une question. Peut-il me citer une année où les prévisions du gouvernement canadien ont été exactes à ½ p. 100 près?

L'hon. M. Stanfield: L'année n'est pas encore finie, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Benson: Répondez à ma question.

L'hon. M. Stanfield: Je ne crois pas avoir vu un ministre des Finances faire une prédiction en mars qui se soit révélée tout à fait inexacte deux mois après.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: J'ignore quel sera le résultat à la fin de l'année. Nous nous bornons à comparer des prévisions. Ce dont il est question, c'est que les prévisions de l'OCDE montrent à quel point l'activité de l'économie canadienne reste en deçà de son potentiel, par la volonté délibérée du gouvernement. L'état actuel du chômage n'est pas l'effet du hasard. Il est le résultat d'une politique délibérée du gouvernement. C'est de cela que je parle.

Les services du ministère des Finances ont rendu publiques hier certaines indications quant à ce qu'il en coûte à notre pays parce que son activité économique reste en deçà de son potentiel, ne serait-ce que pendant une année seulement. Les calculs en question ont été effectués sur la base d'une augmentation de 3 ou 3.5 p. 100 prévue par le ministre. Si l'on part des prévisions de l'OCDE, la perte annuelle que cette activité au ralenti entraîne pour notre pays, sans qu'il puisse jamais la compenser, sera pratiquement incalculable. Elle est certainement beaucoup plus importante qu'on ne veut l'admettre en haut lieu. En outre, il a toutes les tribulations et tout le préjudice causés aux personnes que touche cette politique. Si j'ai tort, j'espère que le ministre voudra bien démentir alors que le taux de chômage, compte tenu des variations saisonnières, est actuellement, et depuis quelque temps déjà, le plus élevé jamais enregistré dans un pays industrialisé.

Des voix: Honte!

L'hon. M. Stanfield: En avril et en mai, la situation de l'emploi s'est améliorée. On en fera sans doute grand état. Cependant, cette